



RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO



L'ENTREPRISE

Nom de l'exploitation ou raison sociale :

N° de SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Cultures pratiquées avec surfaces :

Merci de nous indiquer les coordonnées de la personne à qui nous devons adresser le questionnaire de satisfaction faisant suite à la formation

Nom, Prénom Email :

LE OU LA STAGIAIRE

Nom d'usage : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date & lieu de naissance : / / 19 à

Département de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Intitulé de votre Certiphyto :

n° de votre certiphyto : date de fin de validité :

VIVEA (cotisation MSA chef d'entreprise, chef d'exploitation, conjoint collaborateur, aide-familial, cotisant solidaire, candidat à l'installation).

Le coût de la formation, nous est directement versé. Merci de joindre un chèque de caution à l'ordre de RACINE SAP, il vous sera restitué à la fin de la formation.

FAFSEA et autres fonds.

Merci de prendre contact avec votre organisme collecteur pour connaître la prise en charge. Nous vous demandons de bien vouloir joindre à votre inscription un chèque d'inscription à l'ordre de RACINE SAP. Il servira au paiement de la formation

Nos formations CERTIPHYTO sont éligibles au CPF

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Pièces à joindre :

- le chèque des frais de formation et/ou chèque de caution (afin de pallier aux frais dus aux désistements de dernière minute)
- la copie d'une pièce d'identité du stagiaire.
- nous pouvons réaliser les démarches administratives de votre demande de Certiphyto, merci de joindre un second chèque de 20 € TTC.
- copie du Certiphyto



RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO

Je souhaite m'inscrire à une session

Nom :

Prénom :

LA DATE DE VOTRE SESSION DOIT ETRE au plus tard 2 MOIS AVANT LA FIN DE VOTRE CERTIPHYTO

Renouvellement Décideur **Travaux et Services DESA** – 1 jour
(175 € TTC +20 € TTC. Merci de faire 2 chèques) :

6 février 2020 sur **BRIGNOLES**

Renouvellement **AGRI et COLLECTIVITES**
Applicateur en Collectivité territoriale (ACT) et
Décideur en Exploitation Agricole (UADE, DEA et DENSA)
(175 € TTC +20 € TTC. Merci de faire 2 chèques) :

3 FEVRIER 2020 sur **BRIGNOLES**

29JUN 2020 secteur **PUGET-VILLE**

30 JUIN 2020 secteur **BRIGNOLES**

01 JUILLET 2020 secteur **BANDOL**

02 NOVEMBRE 2020 secteur **PUGET-VILLE**

Renouvellement **MISE EN VENTE**
260 € TTC + 20 € TTC. Merci de faire 2 chèques

date et lieux à définir en PACA

Renouvellement **CONSEIL**
520 € TTC + 20 € TTC. Merci de faire 2 chèques

date et lieux à définir en PACA

Certibiocide complémentaire à un Certiphyto
(175 € TTC) :

2 mars 2020 sur **BRIGNOLES**

3 mars 2020 sur **GRASSE**

Rappel des pièces à joindre

- Chèque frais de formation
- Copie d'une pièce d'identité du stagiaire.
- Chèque de 20 € TTC (demande de Certiphyto)
- Copie du Certiphyto

Pour ceux dont le Certiphyto n'est pas périmé mais qui sont dans les 0 à 2 mois avant la fin de validité de leur Certiphyto 70€ TTC pour passer le test de Certiphyto à l'issue de la formation de renouvellement

